

 ACTUALITÉS

10 ANS DE DEVELOPPEMENT :
BILAN ET PERSPECTIVES ?

 ACTUALITÉS

JOURNÉE D'ÉTUDE DU 6 JUIN :
UN BILAN POSITIF, MAIS
HETEROGENE

 ACTUALITÉS

A LA RENCONTRE
D'INITIATIVES DURABLES

MONITEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Agenda 21 :
Bilan et perspectives



Moniteur du Développement Durable

SEMESTRIEL N° 27

ÉTÉ 2018

RÉDACTION :

Clara Van Reeth, Vincent Dewez
et Philippe Mertens

MISE EN PAGE :

Groupe Deloge

TRADUCTION :

Liesbeth Vankelecom

RELECTURE :

Philippe Mertens, Liesbeth Vankelecom

COORDINATION ET DIFFUSION :

Philippe Mertens

EDITEUR RESPONSABLE :

Corinne François

SOMMAIRE

INTRO

10 ANS DE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES COMMUNES
ET CPAS : BILAN ET PERSPECTIVES 03

ACTUALITÉS

CIRCUIT 1 : ZONE NORD 04

ACTUALITÉS

CIRCUIT 2 : ZONE EST 05

ACTUALITÉS

CIRCUIT 3 : ZONE SUD 06

ACTUALITÉS

CIRCUIT 4 : ZONE OUEST 07

ACTUALITÉS

JOURNÉE D'ÉTUDE DU 6 JUIN :
UN BILAN POSITIF, MAIS HETEROGENE 09

ACTUALITÉS

REFLEXIONS ET TRANSFORMATIONS 10

ACTUALITÉS

QUELQUES PROJETS PRÉSENTÉS LE 6 JUIN 11

ACTUALITÉS

SUR LE TERRAIN : A LA RENCONTRE D'INITIATIVES DURABLES 13

CETTE PUBLICATION EST RÉALISÉE AVEC LE
SOUTIEN DE BRUXELLES ENVIRONNEMENT
ET BRULOCALIS (ASSOCIATION VILLE ET
COMMUNES DE BRUXELLES)

Elle est téléchargeable sur le site
www.brulocalis.brussels

ADRESSE :

rue d'Arlon 53/4 - 1040 Bruxelles



10 ANS DE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES COMMUNES ET CPAS : BILAN ET PERSPECTIVES

Depuis 2008, la mise en place d'Agenda 21 à Bruxelles a pour objectif d'aider les pouvoirs locaux à développer de nouveaux projets de développement durable et à intégrer celui-ci au sein de leur politique.

À l'occasion de ce dixième anniversaire, Bruxelles Environnement et Brulocalis organisaient, dans les bâtiments de Bruxelles Environnement, Avenue du Port, le 6 juin dernier, une journée d'échange pour dresser le bilan et évoquer les perspectives de l'Agenda 21 local : comment, en une décennie, le développement durable a-t-il marqué les politiques locales ? Quelles sont les pistes de réflexion pour l'avenir ?

Les réponses à ces questions se trouvent, en partie, dans l'étude de capitalisation réalisée par ERU (Centre d'études et de recherches urbaines), présentée lors de la matinée. Basée sur un questionnaire envoyé à vingt-deux porteurs de projets locaux (seize communes et six CPAS), cette enquête tente de mesurer les avancées et l'impact du programme Agenda 21 à Bruxelles.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE DU 6 JUIN : MATINÉE

- Accueil - Introduction - présentation des objectifs et du déroulement de la journée
- Bilan de 10 ans de soutien régional à la mise en place d'Agendas 21 locaux : les avancées, les réussites, les résultats - ERU
- Présentation Pecha Kucha de 4 projets exemplaires, introduisant les visites de l'après-midi :
 - La Forêt urbaine de Neder-Over-Hembeek, Pauline Zappa - Ville de Bruxelles
 - Le projet No Impact Jette, Ilse Desmet - Commune de Jette
 - La gestion des cimetières «zéro pesticides», Luc Gillmann - Commune d'Uccle
 - L'Espace Libellule, Maïté Van Vaeck - Commune et CPAS d'Etterbeek
- Ateliers de réflexion collaborative en sous-groupes
- Réflexion sur les perspectives pour les 10 prochaines années.
- Le concept d'Agenda 21 est aujourd'hui considéré comme dépassé et mérite d'être adapté aux nouvelles réalités pour conserver des Plans d'action dynamiques et en accord avec les priorités récentes.
 1. Dans les prochaines années, quelle stratégie faut-il mettre en œuvre à Bruxelles pour soutenir le développement durable ?
 2. Quelles collaborations et interactions faut-il développer entre la Région et l'échelle locale pour soutenir le développement durable (formes, moyens, soutien, etc.) ?
 3. L'interaction entre pouvoirs publics et initiatives citoyennes est-elle un piste d'avenir pour la gouvernance à Bruxelles ?
 4. Quelles synergies entre Pouvoirs locaux et régional dans l'implémentation du PRGD ?
- Présentation par des élus locaux de la dynamique de DD de leur commune / CPAS, au travers de projets concrets locaux
 - «DREAM, le point «donneur» du CPAS et de Mabru», CPAS de Bruxelles
 - «La réalité qui déconstruit les préjugés : Une enquête pour mieux connaître les habitudes et besoins des usagers du CPAS», CPAS de Berchem-Sainte-Agathe
 - «Un nouvel élan agricole et naturel pour la vallée de Neerpede», commune d' Anderlecht
 - «Le Plan Communal de Développement Durable Schaarbeek 2021», commune de Schaarbeek
 - «Saint-Gilles naturellement, projets de biodiversité urbaine», commune de Saint-Gilles
 - «Le nouveau service à la déchetterie de Woluwe-Saint-Pierre : filière seconde main pour les objets en bon état», commune de Woluwe-Saint-Pierre

PROGRAMME DE LA JOURNÉE DU 6 JUIN : APRÈS-MIDI

■ 4 circuits de visites-découverte, au départ du BEL, par zone géographique, pour la découverte de projets innovants et précurseurs.

CIRCUIT 1 : ZONE NORD

FORÊT URBAINE DE NEDER-OVER-HEEMBEEK

La forêt urbaine de Neder-Over-Heembeek est un massif forestier créé par la Ville de Bruxelles, qui devrait à terme s'étendre sur plus de 40 hectares. Ce nouvel espace propice aux promenades servira également de mur anti-bruit naturel vis-à-vis de l'autoroute toute proche.

La forêt deviendra un conservatoire de la biodiversité avec son verger, sa faune sauvage, son aulnaie marécageuse et ses essences d'arbres indigènes. La Ville de Bruxelles y réalise régulièrement des plantations participatives, en associant les habitants du quartier et des environs, qui sont invités à prendre part à la plantation d'un nouveau segment de la

forêt urbaine. Dans le cadre du réaménagement du piétonnier place de Brouckère, trente-neuf platanes ont été déplacés et replantés dans la Forêt Urbaine.

Contact :

Frédéric Boutry,
Service Espaces Verts, Ville de Bruxelles
Frederic.Boutry@brucity.be



RECUP & GO

La Commune d'Evere a mis en place le projet « Recup & Go » à la déchetterie Bordet : une équipe de prestataires ALE (Agence Locale pour l'Emploi) est présente sur le site de la déchetterie pour récupérer les encombrants jetés par les citoyens et les revaloriser. Ce projet permet de réduire l'empreinte écologique locale, en offrant des emplois de réinsertion à des personnes sans emplois (ALE), en mettant à disposition des biens revalorisés à des prix avantageux, tout en sensibilisant les citoyens à la réduction des déchets.

> Contact :

Yannick Dupuis, service DD, Commune d'Evere
Ydupuis@evere.brussels

PARC JOSAPHAT À SCHAERBEEK

Le Parc Josaphat est géré dans une perspective de durabilité et veut ainsi assurer la pérennité de ce joyau vert. La Commune de Schaerbeek fut parmi les toutes premières Communes de la Région à ne plus utiliser de pesticides pour l'entretien de ses espaces publics depuis 2005. Le Service Propreté et Espaces Verts (SP&EV) a développé plusieurs alternatives préventives et curatives au désherbage chimique : choix de plantations, désherbage mécanique, ...

Une cellule pédagogique a été mise en place depuis 2009, avec la mission de sensibiliser la population aux nouveaux modes de gestion écologique mis en place par la Commune.

> Contact :

Laetitia Eudier, Service Propreté publique et Espaces verts, Commune de Schaerbeek
proprete@schaerbeek.irisnet.be



MAISON DE REPOS DU CPAS DE SAINT-JOSSE

La Maison de repos Anne-Sylvie Mouzon du CPAS de Saint-Josse est un bâtiment exemplaire, à basse consommation d'énergie et à haute performance environnementale.

Le jardin a été aménagé avec la volonté d'allier la convivialité, les relations intergénérationnelles, la santé et la protection de la biodiversité. Il rassemble un coin de compost collectif ouvert aux habitants du quartier, des bacs potagers adaptés aux résidents de la maison de repos, des espaces naturels conviviaux...

Un poulailler installé sur la terrasse du dernier étage complète ces aménagements.

La cuisine du home s'est fortement impliquée dans cette dynamique en alimentant le compost et en utilisant les herbes aromatiques cultivées par les résidents.

> Contact :

[Marc Bouteiller, Maison de repos Anne-Sylvie Mouzon](#)

Marc.Bouteiller@cpassjtn.irisnet.be



CIRCUIT 2 : ZONE EST

JARDINS PARTICIPATIFS D'ETTERBEEK

A la recherche d'espaces verts à valoriser, la Commune d'Etterbeek a pu acquérir en 2008 par emphytéose une zone d'anciens potagers située entre les voies de chemin de fer et l'avenue Nouvelle. Le projet des Jardins participatifs repose sur la volonté de mettre à disposition des citoyens des parcelles de terrain pour des projets collectifs et de démonstration.

La phase 1 comprend 6 zones : la zone de détente, le compost collectif, les potagers, le verger conservatoire, la mare et sa zone de friche et les

ruchers. Chaque zone est gérée par une ou plusieurs associations qui y développent des projets à caractère social et environnemental.

La phase 2 accueille un espace destiné à la formation professionnelle au maraichage biologique.

> Contact :

[Service Développement Durable, Commune d'Etterbeek](#)

DEtterbeek@etterbeek.irisnet.be



ÉPICERIE SOCIALE ET VESTIBOUTIQUE DE LA CROIX-ROUGE À AUDERGHM

La Croix-Rouge d'Auderghem a installé, avec le soutien de la Commune et du CPAS, une nouvelle épicerie sociale qui permet à une trentaine de familles de faire ses courses à moitié prix. Elle propose à ses clients de préférence des denrées en vrac, en privilégiant le bio et les pratiques durables : soutien aux producteurs locaux, lutte contre le gaspillage, produits de saison, promotion d'une alimentation saine via des cours de cuisine, etc.

Une boutique solidaire (Vestiboutique) s'est installée juste à côté de l'épicerie, qui propose à tous des vêtements neufs ou d'occasion à **des tarifs abordables**. Les produits sont issus de dons et les recettes permettent de financer

les activités de solidarité d'Auderghem, dont l'épicerie sociale.

> **Contact :**

Croix-Rouge- section locale Auderghem
sl.auderghem@croix-rouge.be



SOUTIEN AU RÉSEAU DE CITOYENS BÉNÉVOLES À WATERMAEL-BOITSFORT

Un groupe de citoyens bénévoles a été constitué et encadré par la Commune de Watermael-Boitsfort pour contribuer au mieux vivre dans la Commune. Ils s'impliquent dans l'organisation de projets durables, comme la Donnerie bisannuelle ou les Repair Cafés.

La Commune offre le soutien logistique (locaux, matériel) et de communication nécessaire au bon déroulement des activités.

> **Contact :**

Service Développement Durable,
 Commune de Watermael-Boitsfort
dddo1170@wb.irisnet.be

CIRCUIT 3 : ZONE SUD

CIMETIÈRE ZÉRO PESTICIDE DU VERREWINKEL À UCCLE

Depuis 2008, la Commune d'Uccle s'est engagée dans une démarche « *zéro pesticide* » et met en place des modes de gestion alternatifs sur les différents espaces qu'elle gère.

En 2014, les deux cimetières du Dieweg et de Verrewinkel ont été labellisés Réseau Nature par Natagora. Un Plan de gestion durable des cimetières a été élaboré, incluant des points d'attention au niveau de la gestion de l'eau, de la protection de la faune et de la flore présentes sur le site, tout en tenant compte des nécessités liées aux usages du site.

> **Contact :**

Service Développement Durable,
 Commune d'Uccle
developpementdurable@uccle.brussels



JARDIN D'EAU AU SQUARE AUGUSTE LUMIÈRE À FOREST

Dans le cadre d'une gestion intégrée des eaux pluviales, la Commune de Forest entreprend la réalisation d'un maillage vert et bleu local.

La reconversion du square Auguste Lumière en jardin de pluie en constitue un des premiers éléments pilote du projet « *Les chemins d'eau et de biodiversité* ».

Un jardin de pluie est un aménagement paysager destiné à stocker, infiltrer ou ralentir les eaux de ruissellement provenant de surfaces imperméabilisées, telles que toitures, terrasses, places, allées et trottoirs. Ce jardin alimente les nappes phréatiques, lutte contre les inondations et l'érosion tout en rafraîchissant la ville et en favorisant la biodiversité.

> Contact :

Service Développement Durable,
Commune de Forest
environnement@forest.brussels



« MR FUNGI ET MME WITLOOF » À FOREST ET SAINT-GILLES

Suite à un appel à projets de Bruxelles Environnement, les Communes de Saint-Gilles et de Forest ont mis en place un projet en commun de production alimentaire en économie circulaire.

La culture de champignons est mise en œuvre à Saint-Gilles sur un substrat de marc de café récupéré dans les Horeca locaux. Lorsque la récolte est effectuée, la matière organique restante constitue un excellent compost, qui est intégré à la terre de culture des chicons. Des formations au forçage des racines

de chicons sont organisées par la Commune de Forest. Enfin, la matière organique résiduelle peut être valorisée dans les espaces verts et potagers collectifs communaux.

> Contact :

Service Développement Durable,
Commune de Forest
environnement@forest.brussels

Service Développement Durable - Maison Eco,
Commune de Saint-Gilles
maisonecohuis@stgilles.irisnet.be



CIRCUIT 4 : ZONE OUEST

BOERENBRUXSELPAYSANS - VOGELENZANG

La Commune d'Anderlecht s'est associée avec 5 partenaires, dont la Maison verte et bleue, afin de redévelopper l'agriculture durable à Neerpede et au Vogelenzang tout en favorisant la consommation locale en circuits courts et la transformation de produits locaux.

Le projet « *BoerenBruxselPaysans* » bénéficie du soutien financier de l'Union européenne et de la Région de Bruxelles-Capitale via les Fonds Européens de Développement Régional (FEDER). La Commune a mis à disposition plusieurs hectares de terrains afin de permettre à de jeunes maraîchers de développer de nouvelles cultures de légumes au sein d'un espace-test agricole. Ces légumes peuvent être achetés sur place ou via des groupements d'achats.

> Contact :

Service Développement Durable, Commune
d'Anderlecht
developpementdurable@anderlecht.brussels





PÔLE ALIMENTATION DURABLE DU CPAS DE BERCHEM-SAINTE-AGATHE

Au CPAS de Berchem-Sainte-Agathe, le Pôle Alimentation Durable regroupe plusieurs projets, visant à créer du lien social à partir de l'alimentation, et à sensibiliser les Berchemois à la consommation de produits locaux, frais et de saison.

L'épicerie sociale B@belHut Market offre aux bénéficiaires la possibilité de se fournir en produits durables à prix modiques

Le potager Pie Konijn est un jardin ouvert où on apprend en groupe à semer et cultiver des légumes lors d'atelier hebdomadaire.

L'espace formation organise des ateliers de cuisine saine et durable et des programmes d'insertion socioprofessionnelle, en collaboration avec La Mission Locale d'Ixelles.

> Contact :

CPAS de Berchem-Sainte-Agathe

ivanderauwera@cpasberchem.irisnet.be

JETTE MET - PLACE CARDINAL MERCIER

Chaque mercredi après-midi, un marché de produits saisonniers, durables et locaux se tient sur la place Cardinal Mercier à Jette.

Les producteurs présents sur le marché sont titulaires du certificat « *Commilfo* », qui garantit leur engagement à respecter les valeurs du marché, qui se veut durable, naturel, authentique, honnête et raisonnable.

La chaîne de vente en circuit court, du producteur au consommateur, garantit un revenu équitable aux petites entreprises agricoles locales.

> Contact :

Service Développement Durable -
Environnement, Commune de Jette
ddo@jette.irisnet.be



JOURNÉE D'ÉTUDE DU 6 JUIN : UN BILAN POSITIF, MAIS HÉTÉROGÈNE

Premier constat : la mise en œuvre de l'Agenda 21 est globalement jugée positive par les communes et CPAS interrogés. En termes de fonctionnement, il ressort de l'étude que les plans d'actions Agenda 21 ont stimulé la mise en place de pratiques de bonne gouvernance au sein des pouvoirs locaux, ainsi qu'une plus grande participation citoyenne.

Au niveau politique, bien que la compétence du développement durable soit toujours portée par un échevin – plus rarement par un bourgmestre – l'Agenda 21 est toutefois considéré comme bien intégré dans la politique générale des communes, selon les porteurs de projet interrogés par ERU. Les plans d'actions développés ont en effet permis d'intégrer le développement durable dans les différentes politiques communales, à travers une approche transversale et créatrice de liens entre les différents services communaux. Cependant, l'étude pointe également un manque de reconnaissance et de budget, sentiment exprimé par plusieurs porteurs de projet locaux. La portée de cette approche transversale apparaît donc limitée, dans une certaine mesure, par le cloisonnement des services et des compétences entre échevins.

NUANCES MARQUÉES ENTRE COMMUNES

Derrière ces grandes tendances se cachent néanmoins de nombreuses subtilités, dues à l'évolution très spécifique des différents plans d'action Agenda 21, ainsi qu'au nombre très élevé d'actions mises en place. 1.251 actions au total ont en effet vu le jour depuis 2008, ce qui explique en partie la difficulté qu'éprouvent les coordinateurs à procéder à des évaluations régulières. Cela amène la question suivante : comment mener des actions de terrain, tout en maintenant, sur le long terme, une vision stratégique adaptée ?

Parmi les 21 porteurs locaux (communes ou CPAS) ayant répondu à l'enquête d'ERU, seuls quatre disposaient d'un plan d'action régulièrement mis à jour. Si la procédure de mise à jour s'avère en effet extrêmement lourde et chronophage, l'étude pointe cependant le risque d'un manque de vision stratégique globale chez la majorité des porteurs locaux. Or, « *l'ensemble des participants (à l'enquête) confirme le caractère essentiel de maintenir une vision stratégique du plan d'actions – et donc sa régulière mise à jour – sans quoi il perd de sa légitimité et de sa force* », souligne le rapport. L'une des solutions proposées par les participants consiste à établir un plan d'action d'ordre stratégique qui comporte moins d'actions. Actuellement, certains en comportent parfois plus de cent. Une autre piste d'amélioration potentielle passe par l'engagement d'un fonctionnaire dédié à la vision stratégique et au plan d'actions. Se pose alors la question de son financement.



BIENTÔT 19 COMMUNES ENGAGÉES

Depuis 2008, 18 communes et 12 CPAS ont bénéficié d'un soutien régional pour la création d'un Agenda 21 local. Koekelberg, qui vient tout juste de répondre à l'appel à projet 2018 de Bruxelles Environnement, renforcera ainsi la dynamique actuelle. Comme les autres communes bruxelloises avant elle, Koekelberg bénéficiera donc d'un subside annuel de 50.000 euros, renouvelable deux fois afin de pouvoir engager un responsable Développement Durable et de développer un plan d'actions.

La pérennisation de ce poste de coordinateur Agenda 21 au sein des administrations a également suivi, en fonction des communes, des chemins fort différents : dans certaines d'entre elles, la fonction a été intégrée au sein de la structure-organigramme de l'administration communale et financée sur fonds propres, tandis que dans d'autres, le poste dépend toujours du financement de subsides, voire est transféré au Service environnement ou Développement Durable. « *Rares sont les porteurs locaux qui disposent du même responsable depuis la genèse de leur A21, tandis que d'autres ont un turn-over « indéfini mais important »* », note encore ERU. 📍

REFLEXIONS ET TRANSFORMATIONS

Parmi les conclusions tirées de l'étude d'ERU, certaines permettent d'ouvrir une fenêtre sur l'avenir du développement durable local à Bruxelles, de jeter un coup d'œil à ses perspectives.

Ainsi en est-il de la participation citoyenne. Quasiment marginale il y a dix ans, elle est aujourd'hui prépondérante, dans de nombreux projets. S'il apparaît que cette participation se déploie essentiellement dans la phase de diagnostic, là encore, les mécanismes mis en place varient fortement entre les communes, allant de la simple information à la consultation, voire jusqu'à la co-construction.

« En 2008, quand nous avons commencé à dire qu'il serait intéressant d'impliquer les citoyens dans la dynamique Agenda 21, c'était presque un gros mot. Nous avons fini par convaincre mais cela n'a pas été évident à mettre en place. **Aujourd'hui, plus personne ne penserait à mettre en place une dynamique pareille sans impliquer – à des degrés divers – les citoyens.** » retrace Pascale Alaïme, gestionnaire du projet à Bruxelles Environnement.

« La participation citoyenne est une affaire complexe et il est difficile de mobiliser toutes les tranches de la population. Les réunions n'attirent trop souvent que la même part de la population déjà sensibilisée », observe toutefois ERU.

DES THÉMATIQUES ÉLARGIES

La journée d'échange du 6 juin et l'étude d'ERU ont également mis en évidence l'impact des appels à projet sur les thématiques abordées par les communes et CPAS, dans le cadre de leur plan d'action Agenda 21. Les actions mises en place portent essentiellement sur la bonne gouvernance, la cohésion sociale et la stratégie « Good Food », des thématiques fortement appuyées par l'échelon régional ces dernières années.


« Nous nous rendons très bien compte que l'intérêt pour ces thématiques est lié aux appels à projet de Bruxelles Environnement (Good Food, Plan Nature, réduction des déchets) », reconnaît Pascale Alaïme. Quelques autres financements sont également sollicités (appels à projet d'Innoviris, du Fonds Feder ou de Bruxelles Mobilité), « mais ils ne sont pas très nombreux. L'idéal serait d'arriver à convaincre les autres administrations régionales de mener des appels à projet du même type, dans leurs propres compétences, afin de pouvoir élargir le champ des thématiques abordées », poursuit la gestionnaire du projet de Bruxelles Environnement, qui espère, à terme, une diversification des actions Agenda 21. Bruxelles Environnement est pour sa part contrainte de rester dans les limites des thématiques environnementales : « Quand on aborde l'environnement, c'est avec une vision de développement durable. Il faut, en effet, que

le projet proposé ait aussi des objectifs sociaux, de cohésion sociale, de participation citoyenne et, autant que possible, économiques. »

UNE DÉNOMINATION DÉSUËTE

En termes de communication et visibilité, des améliorations seront à l'avenir nécessaires, afin de parvenir à toucher davantage de citoyens. L'enquête d'ERU pointe en effet le défi de parvenir à « *toucher tous les publics, de façon plus large que seulement les personnes déjà convaincues* » et juge, au passage, « faible » la visibilité de l'Agenda 21. Ce terme, peu connu du grand public et issu de la conférence de Rio (1992) pour symboliser les « *objectifs pour le 21ème siècle* », et qui semble aujourd'hui dépassé et désuet pour beaucoup. « *Maintenant ça y est, on est en plein dans le 21ème siècle. Il faut donc réfléchir à une nouvelle vision, une nouvelle stratégie, pour dépasser ce terme Agenda 21, qui est aujourd'hui obsolète.* On se rend bien compte que ça ne veut pas dire grand-chose pour le commun des mortels », lance Pascale Alaïme.

En conclusion, plusieurs changements marquants induits au niveau politique, mis en évidence par l'étude de capitalisation d'ERU, auront permis une intégration globale du développement durable dans l'agenda politique des pouvoirs locaux. Au niveau administratif également, les Agendas 21 locaux ont permis un apport de pratiques de bonne gouvernance, de transversalité et une culture de travail par projet. Enfin, l'intégration de la participation citoyenne et l'écho grandissant accordé aux initiatives citoyennes fait également partie des accomplissements majeurs, au terme de ces dix années. Néanmoins, l'étude ne manque pas de **souligner la nécessité d'une communication plus large, qui puisse sensibiliser davantage de citoyens au développement durable** à l'échelle communale.

Des conclusions que Pascale Alaïme, de Bruxelles Environnement, entend relayer au niveau régional, en vue des élections de mai 2019 : « *Les administrations régionales sont invitées à déposer un mémorandum en 2018, afin que nos propositions d'actions soient relayées, d'abord dans les programmes électoraux, et ensuite dans la déclaration de politique régionale du nouveau gouvernement. C'est à nous de rédiger ce mémorandum dans le sens du développement durable que nous voulons promouvoir : une politique intégrée, des actions multi-thématiques, etc.* » 

QUELQUES PROJETS PRÉSENTÉS LE 6 JUIN

Outre l'évaluation plus théorique des Agendas 21 à Bruxelles, la journée du 6 juin a également fait la part belle au partage d'expériences et échange de bonnes pratiques. Plusieurs projets phares ont fait l'objet de présentation. Ci-dessous nous vous en faisons déjà découvrir quelques-uns :

1. LE PROJET « D.R.E.A.M. » (DISTRIBUTION ET RÉCUPÉRATION D'EXCÉDENTS ALIMENTAIRES À MABRU) DU CPAS DE BRUXELLES :

La création de ce projet de lutte contre le gaspillage alimentaire est basée sur un constat : « *En travaillant avec la fédération des services sociaux (FDSS) qui s'occupe d'aide alimentaire, nous avons tout de suite identifié un manque à combler dans l'offre de fruits et de légumes frais pour les plus démunis, celle-ci étant presque inexistante* », explique Esteban Jaime Tornin, coordinateur de projets Agenda 21 local au CPAS de Bruxelles, et dont le poste, créé en 2008, est financé sur fonds propres depuis 2012. C'est ainsi que ce projet de collecte de fruits et légumes frais, résultat d'une collaboration avec le marché matinal de Bruxelles (Mabru), a vu le jour et s'est intégré aux cent quatre-vingts actions portées par l'Agenda 21 commun au CPAS et à la Ville de Bruxelles, lancé en 2008. Le Marché Matinal de Bruxelles, géré par l'asbl Mabru, compte 5 halles couvertes, 40.000 m² de surfaces de vente, 1.000 m² de frigos et 1.600 places de parking. Ce site de 14 hectares reçoit près de 23.000 visiteurs en moyenne par mois et devient ainsi un des principaux d'Europe.

Chaque matin à 6 heures, D.R.E.A.M. récupère les fruits et légumes invendus auprès des marchands partenaires sur le marché matinal. « *Une fois récoltée, la marchandise est stockée et mise en ligne sur la plateforme numérique. Les associations peuvent alors passer leur commande.* » Un système de livraison (« *la grande plus-value du projet* », selon Esteban Jaime Tornin) **assure ensuite la redistribution des aliments par les associations actives dans l'aide alimentaire à leurs bénéficiaires.** Plus d'une tonne de fruits et légumes est ainsi récoltée chaque jour et redistribuée aux quelques 8.000 à 14.000 bénéficiaires, à travers un réseau de cinquante associations régulières. Selon la FDSS, plus de cinquante mille personnes ont recours à l'aide alimentaire pour subvenir à leurs besoins en Région de Bruxelles-Capitale.

Outre la lutte contre le gaspillage alimentaire, **la dimension d'insertion socioprofessionnelle est également centrale au projet** : « *On ne pouvait pas concevoir de faire ça sans en tirer parti au niveau formation et métier* », insiste Esteban Jaime Tornin. Six ou sept employés « *Article 60* » sont ainsi engagés en permanence et encadrés par deux formateurs pour mener à bien le projet. En effet, les agents d'insertion au sein des CPAS bruxellois aident les allocataires 'Article 60' qui jouissent d'un Revenu d'Intégration Sociale (RIS) à trouver un travail adéquat. Ces agents les accompagnent et suivent ces allocataires pendant la durée de leur contrat de travail afin d'assurer et de faciliter leur réintégration.

Aujourd'hui, le projet ambitionne de se diversifier, petit à petit, en fournissant par exemple de la viande congelée. « *Mais ce n'est pas toujours évident à cause des éventuels problèmes d'infrastructure* », poursuit le coordinateur Agenda 21. Outre les grossistes présents à Mabru il y a également d'autres « *gros* » fournisseurs du projet D.R.E.A.M., tels que Colruyt, Delhaize, Exki ou encore Makro.

2. LE PROJET « NO IMPACT JETTE » DE LA COMMUNE DE JETTE

Jette fait également partie des premières communes ayant répondu à l'appel à projet pour la mise en place d'un Agenda 21 local, dès 2008.


Quatre grands projets y ont été développés dans le cadre de ce plan d'action, parmi lesquels le projet "No Impact Jette". L'objectif de ce projet, initié en 2017, **est de réduire les déchets et de promouvoir une alimentation durable et les énergies douces.** 3.149 actions ont ainsi été menées par les habitants de la commune durant les trois mois et demi qu'a duré la première phase de ce projet.

Un projet qui a fait de la participation citoyenne sa raison d'être : « *Notre plan d'action, co-construit avec les participants, reprenait toute une série de gestes que les*

ménages pouvaient adopter au niveau de l'alimentation, des déchets et de l'énergie », explique Coralie Meeus, éco-conseillère de la commune de Jette. Chaque ménage participant pouvait ainsi choisir les petites actions quotidiennes dans lesquelles il souhaitait s'engager, qu'il s'agisse de privilégier les bouteilles consignées, de boire l'eau du robinet, de faire ses courses avec ses propres récipients, ou encore, pour les plus investis, de fabriquer ses propres produits cosmétiques...

La commune de Jette a également développé un réseau d'une quarantaine de partenaires, associations et commerces, **afin de permettre aux ménages participants de s'approvisionner sans déchets et d'avoir accès à une alimentation locale et durable.** « *Ma collègue et moi avons fait le tour de nombreux commerces jettois pour leur expliquer le projet. On proposait par exemple au boulanger d'accepter les sacs à pain en tissu, fournis aux habitants par la commune dans le cadre du projet. Les commerces participants recevaient alors un autocollant à coller sur la vitrine* », détaille Coralie Meeus, agréablement surprise, à l'époque, par les retours positifs de la part des commerçants. « *Seuls un ou deux n'ont pas voulu y prendre part* », tandis que d'autres, au contraire, ont même « *proposé d'offrir des réductions aux ménages qui viendraient faire leurs courses avec leurs propres récipients.* »

Face au succès de l'opération en 2017, le projet "No Impact Jette" a décidé de poursuivre en 2018. « *Vers le mois d'octobre ou novembre, nous lancerons une deuxième édition, lors de laquelle les premiers ménages participants de 2017 seront en quelque sorte les experts qui formeront la deuxième vague de ménages* », livre l'éco-conseillère jettoise.

Consciente de la fragilité de la pérennisation d'un tel projet, l'objectif de Coralie Meeus est de sensibiliser un nombre grandissant de ménages, tout en n'oubliant pas « *de faire de temps en temps des piqûres de rappel aux anciens* ». 

3. LA « RESSOURCERIE » DE LA COMMUNE DE WOLUWE-SAINTE-PIERRE

Tout comme à Jette, la dimension participative fait partie intégrante du plan d'action Agenda 21 de la commune de Woluwe-Saint-Pierre, mis en place en 2013 : « *Au-delà de notre action en tant que gestionnaire public (via les achats de notre administration par exemple), l'implication du plus grand nombre – citoyens, acteurs de territoire, commerçants – est au cœur de notre politique de développement durable* » expose Caroline Loir, échevine du développement durable.

Entre 2014 et 2016, la phase exploratoire de l'Agenda 21 local de Woluwe-Saint-Pierre a par exemple permis de poser les bases d'un projet de lutte contre les déchets, via la récupération d'objets en bon état au parc à conteneur de Woluwe.

« *Tout le monde a déjà pu en faire le constat, en se rendant sur le site de la déchetterie : on y voit énormément d'objets qui pourraient tout à fait avoir une seconde vie* », assure Caroline Loir. Un flux d'objets important, « *tant en quantité qu'en qualité* » (dû entre autres à l'important turnover d'expatriés dans la commune), destiné, le plus souvent, à finir à l'incinérateur...

L'idée d'un système de récupération des objets in situ, qui fasse appel à l'expérience d'un partenaire externe issu de l'économie sociale, commence alors à germer. Après deux ans de réflexion, un partenariat se tisse finalement entre la commune de Woluwe-Saint-Pierre (initiatrice du projet), Les Petits Riens (gestionnaire externe pour la vente des stocks), deux CPAS (dimension d'insertion socio-professionnelle) et Bruxelles Propreté (gestionnaire de la déchetterie communale).

La « ressource » a vu le jour le 6 février dernier : « *Après quatre mois de fonctionnement, nous en sommes à quarante-cinq tonnes récoltées, un temps-plein financé par les Petits Riens et deux temps-pleins subsidiés* », se réjouit l'échevine de l'environnement.

Au terme de la première année de projet, une évaluation sera menée pour vérifier auprès des partenaires la volonté de poursuivre, voire d'amplifier, l'action commune. « *Nous allons aussi voir dans quelle mesure les recettes obtenues par la vente des objets récupérés pourraient financer l'emploi, afin que ce projet soit viable par lui-même, poursuit Caroline Loir. Enfin, nous souhaiterions, avec*



Bruxelles Propreté, pouvoir envisager des infrastructures plus pérennes et repenser le site du parc à conteneur dans sa globalité. »

4. L'ENQUÊTE DU CPAS DE BERCHEM-SAINTE-AGATHE :

L'une des premières actions mises en place par le CPAS de Berchem-Sainte-Agathe, dans le cadre de son plan d'action Agenda 21, a consisté à sonder ses usagers, pour mieux connaître leurs habitudes et leurs besoins. « *En début de législature, nous avons décidé que l'Agenda 21 serait le socle fondamental du plan stratégique que nous voulions développer, explique Jean-François Culot, président du CPAS. Et puisqu'on voulait susciter de la participation citoyenne, l'une des premières propositions faites par nos services a été d'interroger nos propres usagers.* »

En 2013, l'enquête « *Une réalité pour déconstruire les préjugés* » a ainsi été envoyée à 177 bénéficiaires du CPAS de Berchem. Parmi eux, 56 ont répondu à l'appel, et pris part à des entretiens avec des membres du CPAS. **Le but de l'enquête était de comprendre le rapport de ces usagers à l'alimentation, la gestion des déchets et de l'énergie et la vie culturelle au sein de la commune.** « *Les résultats de cette enquête étaient plutôt surprenants et ont par la suite influencé notre plan d'actions Agenda 21* », poursuit le président du CPAS.

Il est ainsi ressorti de l'enquête que la grande majorité des participants cuisine quotidiennement et que 97% d'entre eux

achètent des légumes frais : « *Cela a influencé notre plan d'action dans la mesure où nous avons décidé de créer une épicerie sociale et un potager sur le terrain annexe.* » Concernant la gestion des déchets, l'enquête a révélé que la grande majorité des usagers s'adonne au tri sélectif, tandis que seuls cinq sur cinquante-six déposent leurs déchets organiques dans un compost collectif. Deux tiers des personnes interrogées achètent parfois en seconde main.

Les résultats furent aussi surprenants, mais plus décevants, en termes de participation à la vie locale : seul un quart des participants à l'enquête a déjà participé à des activités culturelles et sportives à Berchem-Sainte-Agathe, et la moitié ne sort jamais de Bruxelles. « **Le plan d'actions Agenda 21 a donc aussi misé sur le développement d'ateliers culturels et d'activités collectives.** Rendre la dignité aux gens, c'est aussi la mission du CPAS. », insiste Jean-François Culot.

Outre les résultats encourageants de l'enquête (« *cela nous a appris que nos usagers cuisinaient eux-mêmes, triaient leurs déchets et étaient attentifs à la problématique énergétique* »), celle-ci a surtout répondu à un critère essentiel de l'Agenda 21, selon Jean-François Culot : « **La participation ! Notre plan stratégique est vraiment une construction basée sur la réunion et la réflexion de multiples acteurs, pas juste celle d'un président ou d'un service unique.** »

SUR LE TERRAIN : A LA RENCONTRE D'INITIATIVES DURABLES

L'après-midi du 6 juin dernier était consacrée à la visite sur le terrain de plusieurs projets Agenda 21. Quatre circuits différents, (cfr. les programmes repris ci-avant) situés aux quatre coins de la ville, étaient proposés aux participants. Nous vous proposons de découvrir les trois projets du Circuit Est, rassemblant les communes d'Etterbeek, d'Auderghem et de Watermael-Boitsfort.

1. LES JARDINS PARTICIPATIFS D'ETTERBEEK :

Il faut emprunter un petit sentier qui mène en contrebas des logements sociaux de l'Avenue Nouvelle, pour parvenir aux parcelles de terre cultivées le long de la voie ferrée. Le site des Jardins participatifs d'Etterbeek, qui appartient à Infrabel, a été confié par la commune en 2008, au moyen d'un bail emphytéotique. Depuis lors, plusieurs parcelles de terrain sont mises à disposition des citoyens pour des projets collectifs. Avant d'y arriver, la première partie à laquelle on accède est la zone d'accueil ; une sorte de mini parc, ouvert à tous. On peut y dénicher quelques framboises, cachées dans la végétation plutôt sauvage. Au centre de cet espace vert, se dresse une spirale d'aromatiques, où poussent romarin, thym, sauge, menthe, ciboulette... Accessibles à tous. Pour atteindre les potagers collectifs, il faut par contre être muni d'une clé pour ouvrir le cadenas qui protège précieusement les légumes cultivés d'éventuels charardeurs.

En entrant dans cette section, réservée aux participants, on passe devant un abri en bois, sous lequel sont rangés les outils de jardin, et dont le toit en entonnoir permet de récolter les eaux de pluie. « *La quantité d'eau récoltée nous suffit pour assurer l'arrosage des cultures pendant les deux tiers de l'année* »,



indique la commune d'Etterbeek, qui fait visiter les lieux.

Toutes les parcelles sont cultivées collectivement. Entretien et décoration, pour la plupart avec goût et originalité (certaines relèvent presque de l'œuvre d'art), par des habitants des logements sociaux et du reste de la commune d'Etterbeek, qui se rencontrent ici, les mains dans de la terre.

« **On aimerait tout de même avoir plus de participants issus des logements sociaux** », confie la fonctionnaire de la commune qui nous fait visiter le site.

Les jardins collectifs d'Etterbeek, inaugurés en 2010, comptent, en tout, six zones : la première zone d'accueil, les potagers communs, mais aussi un compost collectif, un verger conservatoire, une mare/zone de friche et des ruches. Chaque zone est gérée par une ou plusieurs associations.

Un peu plus loin le long des rails de train, on accède à d'autres parcelles maraichères, elles aussi protégées, dont s'occupe une maraichère professionnelle, aidée par des bénévoles de l'épicerie sociale d'Etterbeek où les légumes sont ensuite offerts gracieusement. 🌱



2. L'ÉPICERIE SOCIALE ET LA VESTIBOUTIQUE DE LA CROIX-ROUGE À AUDERGHEM

Le magasin de vêtements de seconde main et l'épicerie sociale ont, côte à côte, pignon sur rue sur la chaussée de Wavre. Plutôt pratique, étant donné que les recettes du premier permettent de financer le fonctionnement de la seconde, gérée par la Croix-Rouge d'Auderghem.

C'est également avec le soutien de la commune et du CPAS que cette épicerie



sociale permet aux familles de bénéficiaires de s'approvisionner en aliments et denrées de qualité – des invendus offerts par des magasins partenaires et revendus à moindre prix. « *Les denrées en vrac y sont privilégiées, ainsi que le bio et les pratiques durables* », explique Véronique Artus, la présidente du CPAS d'Auderghem, qui assure la visite des lieux.

Dans le petit local, décoré de façon rustique et soignée, bocaux, conserves et bouteilles d'huiles sont rangées dans des caquettes en bois empilées le long du mur en guise d'étagères. À côté, une autre armoire accueille les produits d'hygiène personnelle et d'entretien. Il y a même un congélateur rempli à ras bord de produits surgelés. Depuis octobre 2016, trente-trois tonnes de fruits et légumes ont été récupérées par l'épicerie : ceux-ci, ainsi que les yaourts, sont offerts gratuitement aux bénéficiaires.

Cent quarante-sept familles ont été soutenues depuis le lancement du projet fin 2016, en contrepartie d'une petite participation financière. « *La première aide dure six mois, et est réitérable deux fois. Nous avons la volonté d'autonomiser les bénéficiaires, qui reçoivent aussi une guidance budgétaire dans le cadre de cet accompagnement* », ajoute la présidente du CPAS.

Sur chaque étiquette, deux prix sont indiqués : celui en magasin et celui « *Croix-Rouge* », en moyenne deux fois moins cher. « *Pour les habituer à avoir la notion des prix, du coût de la vie* ». Grâce à un subside « *Good Food* » de Bruxelles Environnement, des ateliers culinaires sont également proposés aux bénéficiaires.



Le projet est un franc succès, mais « même s'il y a beaucoup de demandes, nous ne voulons pas ouvrir l'épicerie au grand public », avance Véronique Artus.

Le magasin de seconde main, situé juste à côté, est lui par contre accessible à tous. Situé initialement dans les bâtiments du CPAS (et uniquement pour ses bénéficiaires), la boutique s'est progressivement agrandie et a déménagé. Elle est aujourd'hui une vraie caverne d'Ali Baba, remplie de fripes offertes par des particuliers ou de stocks invendus, légués par des grandes marques. Les vêtements sont vendus à petit prix, et ceux pour bébé sont gratuits.

« *Tous les vêtements sont lavés et désinfectés, précise d'emblée la très dynamique gérante de la boutique. Ce n'est pas parce qu'on a moins de moyens qu'on n'a pas le droit de se sentir respecté et bien dans ses vêtements* ». 📍






3. LE SOUTIEN AU RÉSEAU DE CITOYENS BÉNÉVOLES À WATERMAEL-BOITSFORT

A Watermael-Boitsfort, un groupe de citoyens bénévoles, constitué et encadré par la commune, s'active avec enthousiasme et sans relâche pour faire de leur commune un lieu (encore) plus agréable. Nous rencontrons une dizaine de bénévoles, parmi lesquels une majorité de retraités, qui s'impliquent dans l'organisation de projets durables. Il y a, par exemple, **la donnerie : un événement bisannuel de quatre jours (en avril et en octobre), durant lesquels vêtements, livres et petit mobilier sont offerts par des habitants à d'autres habitants.** « *Tout ce qui n'a pas trouvé acquéreur à l'issue de la donnerie est envoyé chez Oxfam Solidarité* », explique le couple de bénévoles investi depuis deux ans dans l'organisation de l'évènement.

La commune de Watermael-Boitsfort apporte également son soutien à **une école des devoirs**, destinée aux élèves de 5ème et 6ème primaire. Une fois par semaine, le retraité-bénévole qui y travaille propose aussi **des initiations à l'informatique**, à destination de publics très variés (la réduction de la fracture numérique est en effet l'un des objectifs défendus par l'Agenda 21). « *C'est incroyable de voir la joie d'être aidé chez les gens* », relate le bénévole.

La « *Centrale de moins mobiles* » aide, elle aussi, de nombreuses personnes. **Ce système de transport s'adresse aux personnes moins valides** (qui ne peuvent pas prendre les transports en commun) **et à faibles revenus** (qui ne peuvent pas se permettre le taxi). Quand une personne fait appel à la centrale, celle-ci dispatche la demande auprès des chauffeurs bénévoles.

Enfin, dix fois par an, la commune héberge les désormais célèbres « *Repair Cafés* », où **les habitants peuvent venir faire réparer leurs objets cassés.** Avec une dizaine de réparateurs bénévoles à son service, et un taux de réparation de près de septante pourcents, le Repair Café de Watermael n'est pas prêt de s'arrêter.

« *Nous avons beaucoup travaillé sur la question des déchets et des ressources,* » retrace **Tristan Roberti**, échevin du développement durable dans la commune depuis 2012. « *Les Repair Cafés, la donnerie, mais aussi les GIVE Kot font partie de cette démarche. Notre but ultime est de créer une ressourcerie, qui rassemblerait en un même lieu toutes ces initiatives.* Nous souhaitons également avoir une réflexion zéro déchet dans les écoles et les administrations de la commune ; il y a encore du boulot à ce niveau-là. » 



C'EST ÉLECTRONIQUE... C'EST ÉCOLOGIQUE!

Par soucis de cohérence et d'engagement en faveur d'un développement plus durable mais aussi afin d'éviter des gaspillages inutiles de papier, nous souhaitons diffuser le Moniteur du Développement Durable prioritairement par courriel.

Inscrivez-vous

Vous n'avez pas reçu personnellement le Moniteur du Développement Durable ?
Vous souhaitez être tenu au courant de la parution des prochains numéros ?

Pas de problème!

Abonnez-vous sur le site internet de Brulocalis.

Pour remplir le formulaire :

www.brulocalis.brussels > publications > moniteur du développement durable.

Téléchargez-le!

Vous pouvez également télécharger gratuitement le moniteur à l'adresse suivante :

www.brulocalis.brussels > publications > moniteur du développement durable.

Contact:

Service Ville Durable

BRULOCALIS - Association Ville et Communes de Bruxelles

Rue d'Arlon 53 boîte 4 - 1040 Bruxelles

Tél: 02/238 51 62 - Fax: 02/280 60 90

Courriel : philippe.mertens@brulocalis.brussels